

CFA EC 53



L'apprentissage, Un choix gagnant !

ÉDITION DU 23 OCTOBRE

L'alternance est véritablement un choix Gagnant-Gagnant !

Gagnant :

Une formation adaptée aux futurs collaborateurs ou experts comptables, qui contribue à donner à chaque apprenti l'opportunité de s'épanouir et de trouver sa place au sein de la société.



Apprenti/Employeur

Gagnant :

Une formation adaptée aux entreprises, en permettant aux employeurs de relever les défis de l'emploi, de la qualité et du développement des compétences.



La certification Qualité a été délivrée au titre des actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
PAR APPRENTISSAGE

DANS CE NUMÉRO :

Qui sommes-nous ? 2

Nos missions, nos 2

L'alternance un 3
cercle vertueux

Les engagements de 3
chacun

Pourquoi choisir le 3
CFA EC 53

Contacts et 4
Renseignements

Pour vous et votre collaborateur apprenti, le CFA EC 53 s'engage !

Une démarche qualité engagée depuis septembre 2019 permet d'améliorer et d'innover dans la formation aux apprentis : organisation de la formation, relations entre l'UFA et l'Entreprise...

Le CFA de l'Enseignement Catholique de la Mayenne a renouvelé sa certification Qualité avec l'obtention de la labellisation QUALIOPi depuis le 27 juillet 2024.

Un parcours adapté à chaque

jeune. Cette nouvelle démarche qualité vise notamment à personnaliser la formation en s'appuyant sur la pédagogie différenciées pour mettre en place un parcours adapté à chacun et sécuriser le parcours de formation de l'apprenti.

**Faire de l'apprentissage une voie d'excellence est l'objectif ambitieux
Que le CFA EC 53 poursuit quotidiennement.
Faire connaître cet engagement est un véritable enjeu qui
contribuera à son développement !**



Christine GALLI
Directrice du CFA EC 53



Claude HUBERT
Responsable des relations
professionnelles
Référent mobilité nationale et
internationale

GUIDE DE L'ALTERNANCE 2025

L'alternance au CFA EC 53 une voie d'excellence

Qui sommes-nous ?



Le **CFA EC 53**, Centre de formation par Apprentissage de l'Enseignement Catholique de la Mayenne, créé en 2010 à la demande de la Région des Pays de la Loire afin de clarifier les rapports entre les CFA départementaux de l'Enseignement Catholique Régional et ses antennes. Il s'agit d'un CFA « Hors murs » et chaque établissement ayant des formations en apprentissage est antenne de ce CFA. Il est composé de 4 Unités de Formation par Apprentissage (UFA) depuis septembre 2025 proposant des formations dans les domaines suivants :

UFA Haute-Follis-Laval :

Finance-Gestion : BTS Compta-

bilité et Gestion, Diplôme de Comptabilité et de Gestion – valant grade de licence ; Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion – valant grade de Master ; licence pro Comptabilité-Paie en partenariat avec le CNAM Pays de la Loire et Bachelor Responsable Comptable et Financier en partenariat avec SKOLAE.

Commerce-RH : BTS Gestion de la PME et Management Commercial Opérationnel en mixage de public - Licence DEG Vente Commerce Marketing en partenariat avec le CNAM.

Industriel : Bac Pro Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques, proposé en mixage de public.

Santé-Social : BTS SP3S en mixage de public.

UFA Don-Bosco Mayenne :

Beauté-Soins : BP Cosmétique-Esthétique Parfumerie ; CAP Métiers de la Coiffure.

UFA Immaculée-Laval :

Electricité : Bac pro Métiers de l'électricité et ses environnements connectés, en mixage de public.

Informatique : BTS CIEL en mixage de public.

Mode et Luxe : Titre professionnel Couturier en Atelier Mode et Luxe

UFA Avesnières - Laval :

Rentrée 2026 ouverture en mixage de public des BTS Communication et BTS Tourisme.

Notre cœur de métier

« **Promotion et développement de l'apprentissage pour la réussite de tous** »

Nos missions et rôles

Les missions du **CFA EC 53** sont de conduire à la réussite des apprentis dans leur projet de formation en favorisant l'excellence à travers des parcours adaptés aux attentes de chacun et adapter l'offre de formation en fonction des besoins des professionnels locaux et régionaux.

Les orientations prises par le **CFA EC 53** sont les suivantes :

- Promouvoir l'apprentissage au sein du système éducatif et auprès des entreprises du département de la Mayenne et des autres départements limitrophes
- Adapter l'offre de formations aux besoins des entreprises et offrir aux jeunes les conditions d'une ambition de formation plus élevée,

- Soutenir la création d'UFA en veillant à la fluidité des parcours,
- Veiller à la santé et à l'accompagnement social des publics les plus fragiles?
- Soutenir, accompagner et professionnaliser les personnels des UFA,
- Ouverture à l'international en mettant en œuvre des actions de mobilité européenne et internationale.

Rôles et valeurs

Notre rôle :

Garantir le bon déroulement du contrat d'alternance.

Conseiller les apprentis et les entreprises sur leurs droits, devoirs et engagements.

Ecouter, soutenir et accompagner les alternants tout au long de leur vie étudiante en alternance.

Gérer le financement du contrat.



Nos valeurs

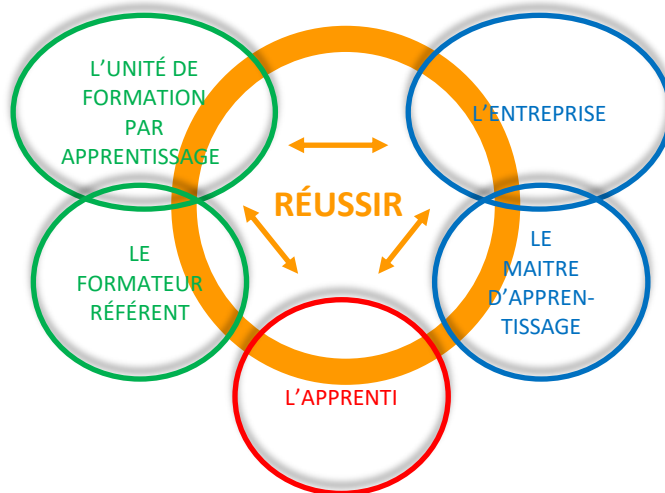
Favoriser l'accès pour tous aux formations supérieures en alternance : élévation sociale, diversité, handicap

Inscrire l'alternance dans une démarche responsable à l'écoute de tous les acteurs

Valoriser les parcours professionnels par la voie de l'alternance en synergie avec les entreprises et les organisations professionnelles.

Avec l'apprentissage faites un grand pas vers l'emploi





« Réussir son apprentissage est avant tout une réussite collective »



L'alternant s'engage à :

Travailler pour son employeur

Respecter les règlements intérieurs de l'entreprise et du centre de formation

Suivre la formation dans l'UFA

Tenir à jour son livret d'alternance et veiller à ce qu'il soit rempli et visé régulièrement par les personnes concernées (responsable pédagogique et maître d'apprentissage)

Se présenter aux épreuves du diplôme mentionné dans le contrat

Répondre aux enquêtes de satisfaction dans le cadre de l'amélioration continue de nos formations en apprentissage.

L'entreprise s'engage à :

Inscrire l'alternant dans sa formation

Désigner un maître d'apprentissage (rôle d'accueil, d'organisateur du parcours de formation, de gestionnaire de l'alternance, de formateur et d'accompagnateur)

Rémunérer son salarié, l'inscrire à la Sécurité Sociale et lui fournir tous les documents lui revenant à la fin de son contrat

Assurer à l'alternant une formation méthodique et complète dans le métier prévu au contrat conforme à la progression arrêtée en commun avec le CFA

Veiller à ce que l'alternant se présente à l'examen prévu

Veiller à ce que le livret d'apprentissage concernant le travail effectué en entreprise soit bien complété et visé par le maître d'apprentissage et le responsable pédagogique désigné en CFA

Participer aux réunions maître d'apprentissage, conseil de perfectionnement organisées par les UFA

Le CFA EC 53 s'engage à :

Assurer la coordination UFA/CFA – Entreprise

Désigner un formateur référent

Dispenser aux alternants un enseignement général, technique, théorique et pratique

Veiller à ce que l'alternant s'inscrive en temps voulu à l'examen prévu sur le contrat

Fournir à l'entreprise un livret d'alternance

Organiser des réunions pédagogiques, de maîtres d'apprentissage, conseil de perfectionnement... en vue d'une amélioration continue de la qualité des prestations.

Pourquoi choisir les UFA du CFA EC 53

Parcours personnalisé

Nous recevons chaque étudiant dès son acte de candidature à l'UFA, et nous analysons avec lui ses forces et ses faiblesses pour adopter la meilleure stratégie de réussite. Le choix est validé par la direction du CFA.

L'apprenti est toujours placé au cœur de sa formation, épaulé dans ses choix par le formateur référent et le maître d'apprentissage.

La durée du contrat d'apprentissage est au moins égale à celle du cycle de formation qui fait l'objet du contrat. Elle peut varier de 1 à 3 ans. En cas d'échec à l'examen, le contrat peut être prolongé une seule fois. En cas de maladie, la formation peut être prolongée d'un an.

Un accompagnement en Entreprise

Nous sommes convaincus que la réussite de l'apprentissage passe par une collaboration étroite entre l'UFA et le maître d'apprentissage au service de l'apprenti. Aussi rencontrons-nous en début de contrat les employeurs lors d'une réunion d'information.

Par ailleurs, trois entretiens sont organisés au sein de l'entreprise avec l'apprenti, son maître d'apprentissage et le formateur référent. C'est l'occasion de discuter de la coordination des modes de formations et de préparer les apprentis à leur épreuve orale de soutenance de rapport pour les formations concernées.

Formateurs expérimentés

Les formateurs viennent de deux horizons qui s'enrichissent mutuellement.

Des professionnels en responsabilité dans leur domaine de compétence : avocat, expert-comptable, inspecteur des impôts...

Des professionnels de l'enseignement : des professeurs agrégés pour la plupart qui enseignent par ailleurs dans des formations supérieures sur Laval, Angers et Rennes.



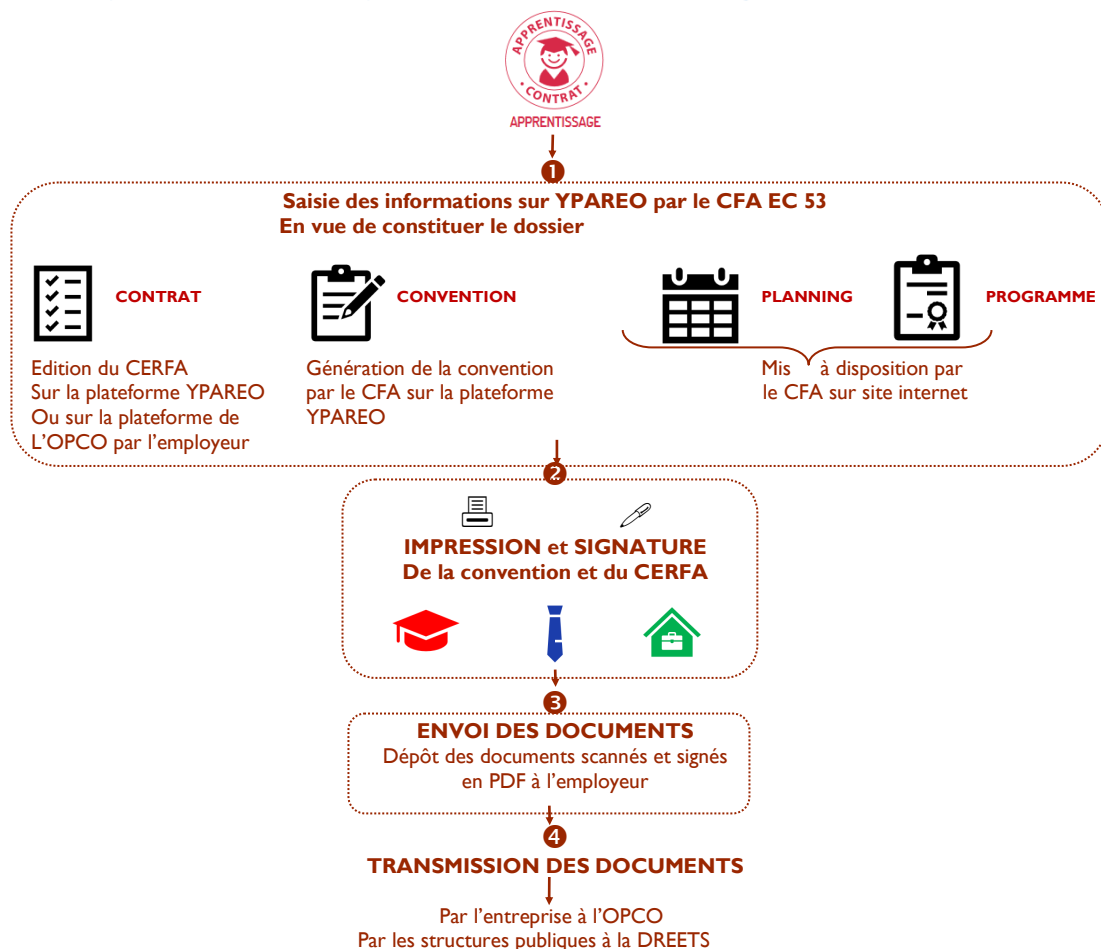
L'union fait la force !

Un suivi pédagogique régulier

Pour toutes les formations dispensées au sein des UFA du CFA EC 53 nous veillons à l'acquisition régulière des connaissances et compétences. Cela se traduit par :

- Des évaluations hebdomadaires au format d'examen pour un contrôle continu.
- Des examens blancs
- Des oraux blancs
- Des bulletins de notes communiqués au maître d'apprentissage.
- Des préparations individualisées pour certaines l'épreuve de « Communication professionnelle »

Récapitulatif du processus d'enregistrement



Campus EC 53
25 rue du Mans
53000 LAVAL
Téléphone : 02 43 59 70 44
@ : campus@lhf53.eu
www.cfa-ec53.fr

**L'apprentissage,
Un choix gagnant-gagnant !**

Contacts et renseignements

Notre équipe reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Mme Christine GALLI
Directrice du CFA
Responsable Administrative UFA Haute-Follis
Responsable Qualité
☎ 06 70 96 56 09
@ christine.galli@lhf53.eu

M. Claude HUBERT
Responsable des relations professionnelles
Mobilités nationales et internationales
☎ 02 43 26 17 18
☎ 07 62 73 53 57
@ claud.hubert@lhf53.eu

Mme Jade BEAUCIEL
Assistante administrative
☎ 02 43 59 70 44
@ jade.beauciel@lhf53.eu

Mme Carole HOUZELLE
Référente Handicap
☎ 02 43 26 17 18
@ carole.houzelle@lhf53.eu

Retrouvez nous sur notre site internet : www.cfa-ec53.fr